



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Conseil de l'Europe

Question écrite n° 80181

Texte de la question

M. Charles de Courson attire de nouveau l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la situation de la banque de développement du Conseil de l'Europe. Les graves dérives internes qui avaient été signalées persistent. La directrice des ressources humaines a déposé plainte, auprès du Procureur de la République de Paris, contre le Gouverneur, pour harcèlement moral. Au vu des faits et du chef d'accusation, il est important que la justice puisse se prononcer. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement a donné à l'Ambassadrice représentante permanente de la France, les instructions nécessaires pour voter en faveur de la levée de l'immunité de juridiction du Gouverneur ? À cet égard, il souhaite savoir si notre représentante permanente a bien été tenue informée, comme ses quarante autres collègues Ambassadeurs, par le Président du Conseil de direction, de l'évolution de cette affaire au cours des derniers mois et en particulier du dépôt récent de la plainte pénale.

Données clés

Auteur : [M. Charles de Courson](#)

Circonscription : Marne (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80181

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 6 décembre 2016

Question publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3870

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)